L'Hermine

PRIEURÉ SAINT-LOUIS - NANTES
N°78 - NOVEMBRE 2026

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

Le précepte dominical

Le deuxième commandement de l'Eglise, qui précise le troisième commandement de Dieu, oblige tous les fidèles qui ont atteint l'âge de raison à assister pieusement à une messe entière tous les dimanches et aux fêtes d'obligation, sous peine de péché mortel. Il est ainsi formulé : *« Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement. »*

C'est là l'un des principaux devoirs du chrétien. La messe est en effet l'acte d'adoration publique par excellence. On comprend donc que la sainte Eglise, notre Mère, oblige tous ses enfants à y participer au moins une fois par semaine, le dimanche, qui est le *Jour du Seigneur*, selon sa racine étymologique latine : *Dies Domini*. Et y manquer volontairement entraîne un péché mortel, car cet acte d'adoration, le plus excellent de tous, constitue une matière grave.

En France, tous les catholiques sont aussi tenus d'assister à une messe entière aux quatre fêtes d'obligation reconnues comme telles par le Concordat de 1801 entre la France et le Saint-Siège : la fête de la Nativité (25 décembre), le Jeudi de l'Ascension, quarante jours après le dimanche de Pâques, la fête de l'Assomption, le 15 août (fête patronale principale de notre pays), et la fête de la Toussaint, le 1er novembre.

Il va sans dire que l'assistance requise doit être pieuse et recueillie. Il faut éviter avec soin toutes les causes de distraction en mortifiant la curiosité, spécialement celle des yeux, et le meilleur moyen de le faire est de s'unir au prêtre qui célèbre, surtout au cours des trois parties principales. Une assistance dissipée et distraite peut être cause de grave scandale, surtout pour les nouveaux fidèles ou ceux qui sont en voie de conversion. A ce propos, les historiens rapportent que le grand pape saint Pie V (1566-1572) avait décidé un protestant à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. Ce protestant se préparait au baptême. Or, un jour, il assista à la sainte messe, mais malheureusement, les fidèles présents s'y montrèrent peu respectueux. Cet homme sortit indigné, en s'écriant : *« Les catholiques ne croient pas à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, non, ils n'y croient pas ! S'ils y croyaient, ils se tiendraient autrement. Ce n'est pas ainsi que l'on se tient en présence d'un Dieu ! »* Et cet homme scandalisé resta protestant.

Tous les catéchismes traditionnels disent que toute messe célébrée permet aux fidèles de satisfaire au précepte, mais ils ajoutent que les fidèles, dans la mesure du possible, doivent privilégier la grand'messe paroissiale, ce qui correspond à la grand'messe chantée dans nos prieurés et chapelles. Pourquoi ? D'abord parce que le curé de la paroisse devait célébrer cette messe aux intentions de tous ses paroissiens : c'est ce que l'on appelle la messe *pro populo*. Sachez, chers fidèles, que dans notre Fraternité, les Prieurs doivent célébrer chaque dimanche une messe, qui est souvent la grand'messe chantée, à toutes vos intentions ; il est donc convenable de privilégier cette messe pour unir vos prières à celle du célébrant qui offre le Saint Sacrifice pour vous.

Ensuite, la messe chantée glorifie davantage le Bon Dieu qu'une messe basse, comme le dit l'adage : *« Chanter, c'est prier deux fois »*. Il est triste, à ce propos, de constater que certains fidèles ne viennent jamais, au cours de l'année, assister à une seule messe chantée. Ils disent assez souvent qu'ils prient mieux à la messe basse ou s'y recueillent plus facilement. Ils

* Église Saint-Émilien
25 rue François Bruneau 44000 Nantes

* Chapelle N-D des Grèves
63, avenue Collet 44380 Pornichet

* Chapelle de Farfaret
Farfaret 44670 Juigné-les-Moutiers

Téléphone : 02 40 29 48 70—Courriel : 44p.nantes@fsspx.fr—www.fsspx44.com

vont donc toujours à la messe basse pour des raisons de convenance personnelle, et semblent avoir totalement perdu de vue la glorification de Dieu par la messe dominicale. Or, la sainte messe est avant tout un acte d'adoration publique et sociale de toute l'Eglise envers son Chef, Notre Seigneur Jésus-Christ. Il convient donc de chercher à glorifier Notre Seigneur de la meilleure façon possible. Que tous s'efforcent donc d'assister à la grand'messe chantée au moins plusieurs fois dans l'année ! Ce sera assurer une plus grande glorification de Dieu, au bénéfice de chacune de vos âmes et de toutes les âmes des fidèles.

Abbé Fabrice Delestre



Annonces du mois d'octobre

Nantes

- Lundi 2 novembre, Défunts. **Bénédiction des tombes** au cimetière de la Miséricorde de 15h à 16h et au cimetière de la Bouteillerie de 10h30 à 11h30.
- Jeudi 5, **messe de Requiem pour les bienfaiteurs défunts** à 18h30.
- Jeudi 12, réunion de la **Milice de Marie** à 19h30.
- Jeudi 12, réunion du **Cercle Saint-Emilien** dès 18h30.
- Vendredi 13, **cercle des adolescents** à 19h30.
- Dimanche 15, **après-midi jeux**, repas tiré du sac.
- Jeudi 19, **dédicace** de l'église Saint-Emilien. Messe lue avec orgue. Réunion du **Tiers-Ordre de la FSSPX** à 19h30, chant des complies à 20h45.
- Samedi 21, cours **d'initiation à la messe traditionnelle** pour ceux qui la découvrent à 10h à la salle paroissiale.
- Samedi 21, réunion du **Cercle Saint-Emilien** à La Placelière.
- Mercredi 25, **conférence** de M. Laurent Dandrieu, essayiste et journaliste, *Eglise, identité et immigration*, à 19h30 suivie d'une séance de dédicaces.
- Jeudi 26, réunion de la **Milice de Marie** à 19h30.
- Jeudi 26, **causerie des mamans** sur la vocation à 8h50 au Rafflay.
- Samedi 28, **récollection d'Avent** prêchée par M. l'abbé Brunet de Courssou. Conférences à la salle paroissiale à 15h00 et 16h30, café offert entre les deux conférences.
- Dimanche 29, réunion de la **Croisade Eucharistique**. Vente de **couronnes de l'Avent** sur commande .
- Lundi 30, début de la **neuvaine** à l'Immaculée Conception.

Pornichet

- Samedi 7, **conférence** sur l'euthanasie par Mme Tissier, avocate, et Mme Vrignaud, médecin, à 15h30.
- Dimanche 8, réunion de la **Croisade Eucharistique** après la messe de 9h00.
- Mercredi 25, réunion du **cercle Saint-Joseph** à 19h30.

À noter dans les agendas

- Mardi 8 décembre, procession aux flambeaux.
- Samedi 12 décembre, crèche vivante.
- Dimanche 13 décembre, marché de Noël à Nantes.
- Dimanche 28 février 2027, pèlerinage à Saint-Florent-le-Vieil.
- Samedi 6 mars 2027, confirmations.

Carnet paroissial

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

Le 9 octobre, Joëlle COLAS et Yves RAFFRAY

Indulgences plénières applicables aux défunts

* Le jour des morts (soit à partir du 1er novembre à midi et le 2 novembre) : une indulgence plénière (applicable seulement aux âmes du purgatoire) est accordée en visitant une église et en y récitant 1 Pater et 1 Credo. (Ench. indul. nº 29, §1, nº 2)
* du 1er au 8 novembre : chaque jour une indulgence plénière (applicable seulement aux âmes du purgatoire) est accordée en visitant un cimetière et en priant – même mentalement – pour les défunts. (Ench. indul. nº 29, §1, nº 1)

Offices et sacrements

Messes (voir le calendrier page 4)

Offices

Chapelet à 18h00 tous les jours sauf le dimanche.

Premier vendredi du mois. Après la messe de 18h30, adoration eucharistique jusqu'à 20h30.

Premier samedi du mois. Quart d'heure de méditation après la messe de 18h30.

Vêpres et salut du St Sacrement à 17h30 tous les dimanches.

Confessions

Dimanche, de 8h00 à 12h00 et à 18h30.

En semaine, de 18h00 à 18h25 :

lundi	abbé Jean de Loÿe
mardi	abbé Fabrice Delestre
mercredi	abbé Jean de Loÿe
jeudi	abbé Fabrice Delestre
vendredi	abbé François Brunet de Courssou
samedi	abbé Jean de Loÿe

Permanences

De 17h30 à 18h30, un prêtre est disponible au bureau du rez-de-chaussée pour de courts entretiens sans rendez-vous (10 min), bénédictions ou confessions :

jeudi	abbé Jean de Loÿe
vendredi	abbé Fabrice Delestre
samedi	abbé François Brunet de Courssou

Visite des malades

Les prêtres sont disponibles pour administrer les sacrements à domicile aux fidèles malades qui ne peuvent pas se déplacer. Contact abbé Brunet de Courssou.

Catéchumènes

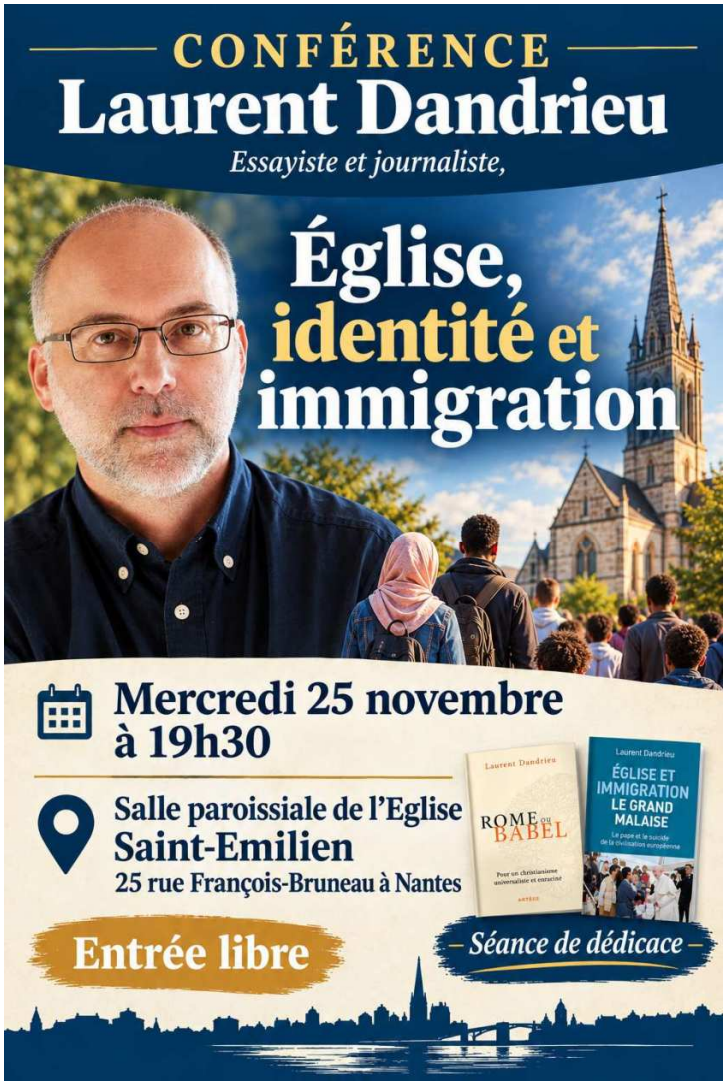
Les prêtres sont disponibles pour préparer les adultes au baptême.

POUR AIDER LE PRIEURÉ
SCANNER LE QR-CODE

Virement sur IBAN FR2430002048650000776537L8
Chèques à l'ordre du prieuré Saint-Louis

Cercles et activités

- **Catéchisme pour enfants.** Mercredi à 14h30.
- **Catéchisme pour catéchumènes et recommençants.** Mercredi à 19h30.
- **Cours d'histoire de l'Église pour adultes.** Mercredi à 19h30.
- **Scoutisme.** Louveteaux, jeannettes, scouts, guides, routiers et guides aînées. Contact : smg.nantes@gmail.com
- **Etudiants.** Réunions du Cercle Saint-Émilien un jeudi sur deux dès 18h30. Contact : cerclestemilien@gmail.com
- **Milice de Marie.** Réunions les 2ème et 4ème jeudis du mois. Contact : M. Arnaud Boju.
- **Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X**. Réunions le 3ème jeudi du mois. Contact : Abbé Delestre.
- **Vierge pèlerine.** Pour la recevoir, s'adresser au Frère Jean-Pierre.
- **Bénévolat.** Les personnes qui souhaitent aider le prieuré (fleurs, panier repas, ménage, réparation d'ornements, service d'ordre …), peuvent se signaler au Frère Jean-Pierre.



Calendrier des messes pour novembre 2026

			Nantes	Pornichet	Farfaret (F) Saint-Aubin (SA)
Di	**1**	**Fête de tous les Saints, 1e cl. - Fête d'obligation** Mm. du 23ème Dimanche après la Pentecôte	**8h30, 10h30, 18h30**	**9h00, 10h30**	**—**
Lu	**2**	**Commémoration de tous les fidèles défunts, 1e cl.**	**7h15, 11h15, 18h30**	**7h15, 11h30, 18h30**	**17h30 (SA)**
Ma	3	De la férie, 4e cl.	7h15, 18h30	—	—
Me	4	Bse Françoise d'Amboise, Vve, 3e cl.	7h15, 18h30	18h30	—
Je	5	Les Saintes Reliques, 3e cl.	7h15, 18h30	—	—
Ve	6	De la férie, 4e cl. - Premier vendredi du mois	11h15, 18h30	—	—
Sa	7	St Charles Borromée, Ev. et Conf., 3e cl. - Premier samedi du mois	11h15, 18h30	18h30	—
Di	**8**	**24ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.** (5ème restant ap. l'Epiphanie)	**8h30, 10h30, 18h30**	**9h00, 10h30**	**—**
Lu	9	Dédicace de l'Archibasilique du T. St Sauveur, 2e cl. Mm. de St Théodore, Mart.	7h15, 11h15, 18h30	—	—
Ma	10	St André Avellin, Conf., 3e cl. Mm. des Sts Tryphon, Respice et Nymphe, Vge, Mmart.	7h15, 18h30	—	—
Me	11	St Martin, Ev. et Conf., 3e cl. - Mm. de St Menne, Mart.	18h30	18h30	—
Je	12	St Martin 1er, Pape et Mart., 3e cl.	7h15, 18h30	—	—
Ve	13	St Didace, Conf., 3e cl.	18h30	—	—
Sa	14	St Josaphat, Ev. et Mart., 3e cl.	11h15, 18h30	—	—
Di	**15**	**25ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.** (6ème restant ap. l'Epiphanie)	**8h30, 10h30, 18h30**	**9h00, 10h30**	**—**
Lu	16	Ste Gertrude, Vge., 3e cl.	11h15, 18h30	—	—
Ma	17	St Grégoire le Thaumaturge, Ev. et Conf., 3e cl.	7h15, 18h30	—	—
Me	18	Dédicace des Basiliques S. Pierre et S. Paul, 3e cl.	18h30	18h30	—
Je	**19**	**Dédicace de l'église S. Emilien, 1e cl.**	**7h15, 18h30**	—	17h30 (SA)
Ve	20	St Félix de Valois, Conf., 3e cl.	11h15, 18h30	—	—
Sa	21	Présentation de la Très Ste Vierge, 3e cl.	7h15, 11h15, 18h30	—	—
Di	**22**	**26ème Dimanche après la Pentecôte, 2e cl.** (Messe du 24ème Dimanche après la Pentecôte)	**8h30, 10h30, 18h30**	**9h00, 10h30**	**10h30 (F)**
Lu	23	St Clément Ier, Pape et Mart., 3e cl. - Mm. de Ste Félicité, Mart.	7h15, 11h15, 18h30	—	—
Ma	24	St Jean de la Croix, Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de St Chrysogone, Mart.	7h15, 18h30	—	—
Me	25	Ste Catherine d'Alexandrie, Vge. et Mart., 3e cl.	18h30	18h30	—
Je	26	St Sylvestre, Abbé, 3e cl. - Mm de St pierre d'Alexandrie, Ev. et Mart.	7h15, 18h30	—	—
Ve	27	St Hermeland ou Herblain, Abbé, 3e cl.	18h30	—	—
Sa	28	De la férie, 4e cl.	7h15, 11h15, 18h30	—	—
Di	**29**	**1er Dimanche de l'Avent, 1e cl.**	**8h30, 10h30, 18h30**	**9h00, 10h30**	**—**
Lu	30	St André, Ap., 2e cl. - Mm. de la Férie	7h15, 11h15, 18h30	—	—
Ma	1	De la Férie, 3e cl.	7h15, 18h30	—	—
Me	2	Ste Bibiane, Vge., 3e cl. - Mm. de la Férie	18h30	18h30	—
Je	3	St François-Xavier, Conf., 3e cl. - Mm. de la Férie	7h15, 18h30	—	—
Ve	4	St Pierre Chrysologue, Ev., Conf. et Doct., 3e cl. - Mm. de la Férie et de Ste Barbe, Vge. et Mart. - Premier vendredi du mois	11h15, 18h30	—	—
Sa	5	De la Férie, 3e cl. - Mm. de St Sabbas, Abbé - Premier samedi du mois	11h15, 18h30	18h30	—
Di	**6**	**2ème Dimanche de l'Avent**	**8h30, 10h30, 18h30**	**9h00, 10h30**	**—**